

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
KIGALI.

KIGALI, le 17 MAR 1984

N° 0367 /08/84/MINES

Affecté
19-03-84
5721/08/84
Quind?
22-3-84

Monsieur l'Administrateur-Délégué
de la SOMIRWA
KIGALI.

Y. J. J. J.
Amiawa

contenance indoné
la typographie
sur l'ind. hist. de l'ind. hist.
examen de permis
sur l'ind. hist. de l'ind. hist.
On a vu un po. de plus
de l'ind. hist. de l'ind. hist.
notre

Monsieur l'Administrateur-Délégué,

Me référant à la réunion tenue au siège
des Mines de Bugarama le 13/3/1984 à l'occasion de ma
visite, j'ai l'honneur de vous demander de compléter dans
les meilleurs délais le dossier relatif à l'acquisition
des Mines de Bugarama, afin que les services compétents
puissent examiner, en connaissance de cause, le bien-fondé
de votre requête.

En effet au cours de ladite réunion,
l'Administrateur-Délégué qui y participait a déclaré que
la procédure d'acquisition des Mines de Bugarama par la
SOMIRWA avait été déjà engagée et qu'il ne vous restait
plus qu'à fournir les éléments complémentaires demandés
par l'Administration.

*à l'adm
vrai!*

Veuillez agréer, Monsieur l'Administra-
teur-Délégué, l'assurance de ma haute considération.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT.
NGIRIRA Mathieu

Ngirira

Copie pour information:

- ✓ Son Excellence Monsieur le
Président de la République
Rwandaise
KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Finances
et de l'Economie
KIGALI.
- Monsieur le Gouverneur de la Banque
Nationale du Rwanda
KIGALI.